Image not found or type unknown

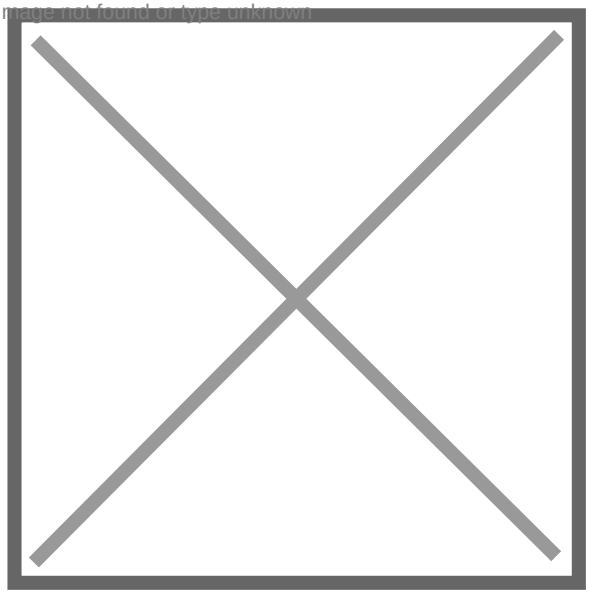

Comment me faire rembourser des frais d'internat

Par **brigitte**, le **26/09/2011** à **15:39**

Bonjour,

J'ai inscrit ma fille de 16 ans 1/2 dans une école privée pour la rentrée 2011.
Il m'a fallu avancer des frais de dossier 80 € et l'internat 400 €. Nous avons changé d'avis et l'école refuse de nous rembourser l'internat. Avons nous une chance de nous faire rembourser cette avance?
merci de l'attention que vous pourrez porter à ma question.

Cordialement.

Par **mimi493**, le **26/09/2011** à **15:42**

Relisez le contrat pour voir si c'est prévu. Si ça ne l'est pas, il pourrait même vous contraindre à payer l'année entière s'il reste des sommes à payer.
Faut faire attention quand on signe un contrat

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés